

ELECTIONS LEGISLATIVES
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
 SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR

L'an deux mille treize, et le Cinq Octobre la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du Niger s'est déroulée dans la salle de Salle de conférence Préfecture Niamey

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de MAMOU au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 284 Nombre de BV pris en charge : 284
- Nombre d'électeurs inscrits : 140068
- Nombre de votants : 95753
- Nombre de bulletins nuls : 10845
- Suffrage exprimés : 85108
- Taux de participation : 68,36%



Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus		
		En Chiffres	En Lettres	
01	HADIYA YE SOUHA Didie UNR	1514	mil cinq cent quatorze	1,77%
02	El. Haouaoua Baillou Baillou (URR)	7320	sept mil trois vingt	8,60%
03	OUSMANE BARRY FD	1376	mil trois soixante six	1,61%
04	LAMINE CAMARA LUPG	772	sept cent soixante deux	0,90%
05	DJESSIRATREBOU DIN DOU HOUBOU BAL (AFI)	57036	cinquant sept mille zero trois cent soixante six	67,01%
06	de (AFI)	1299	mil deux cent quatre vingt neuf	1,52%
07	BAPPA DE BOUAYRIE de (AFI)	15791	quinze mil sept cent quatre vingt un	18,55%
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.
 Conformément à l'article 86 du code électoral:

- 1) L'original va au Président de la CENI,
- 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
- 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à MAMOU le 05 / 10 / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président: Youssef
 Le Vice-Président: NFAROUSSA KEITA
 L'Assesseur: Isse
 L'Assesseur: Abdoulaye Bani
 Le Secrétaire: Abdoulaye Bani
 Mr SIKIM CAMARA
 Lamadou Tadjour
 Diallo